



12. Jan. 1962

AMBASSADE DE SUISSE
EN TURQUIE
K.36.40. - B/v

Ankara, le 18 décembre 1961

Au Service de la coopération technique
du Département politique fédéral

B e r n e

Propositions turques pour la co-
opération technique bilatérale

E.V.D. HANDELSABTEILUNG			
N° Turk. 875.0.2.			
26. DEZ. 1961	R	aa	
<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

Monsieur le Délégué,

Me référant à votre lettre du 6 novembre dernier concernant la coopération technique en Turquie, j'ai l'honneur de vous faire savoir que mon attention a été attirée sur deux projets qui méritent réflexion.

En effet, contrairement à ce que je vous ai dit le mois passé, il n'est pas nécessaire d'attendre la création du nouveau comité au bureau de la planification pour étudier une proposition turque qui fasse suite à une étude sérieuse.

Dans le domaine de l'énergie électrique, les autorités ont demandé l'assistance de notre pays dans deux cas bien précis.

1) Laboratoire de vérification et de recherches

C'est le projet qui vous a été soumis par l'ambassade de Turquie accompagné d'une étude de la Société Micafil à Zurich et qui prévoyait l'installation à Adapazar. Depuis lors, l'administration turque est arrivée à la conclusion qu'il serait plus judicieux de construire ce laboratoire à Ankara auprès de la Direction technique.

2) Centre de répartition des charges

La Société Brown Boveri & Cie. a été chargée il y a deux ans déjà, d'étudier un projet permettant à la fois une utilisation rationnelle de l'énergie électrique ainsi qu'une sérieuse économie de cette énergie. Les services techniques turcs ont mis au point le cahier des charges qui a été envoyé à Brown Boveri. L'étude de la solution pourrait prendre encore quelque temps.

Ce document est dû à M. Dielenmann, représentant de BBE, à qui appartient S.E. at. conf. X.

Fil. Conf. chez M. Keller.

serv. coop. techn. pas disposés à fournir en faveur de...

BBE: affectés très réservés de la commission (au sein de la Div. Com.) et c'est aussi le cas de tous les pays européens.



- 2 -

Les deux notices ci-jointes résument les données techniques du réseau électrique anatolien ainsi que les buts recherchés par les deux projets soumis à notre appréciation.

Conclusions:

Comme vous le savez, l'industrie suisse avait pu acquérir une position enviable sur le marché turc. Jusqu'en 1952, de nombreuses livraisons de matériel et d'appareils ont été faites à l'Etibank et à la Centrale électrique de la municipalité d'Istanbul par la Société Brown Boveri. Mais par une politique de crédit, nos concurrents italiens et français ont réussi à prendre pied en Turquie et ont cherché à éliminer les sociétés suisses. Les deux projets en question seraient donc une excellente occasion de lutter efficacement et de reconquérir la position perdue.

En outre, ces deux projets ont l'avantage de ne pas exiger des montants importants et surtout d'apporter à l'économie turque une aide immédiate et efficace.

En conséquence, je vous prie de vouloir bien prendre ces deux projets en considération et chercher à les réaliser dans le plus bref délai au moyen de l'aide technique suisse. Ainsi qu'il ressort des propositions turques, il s'agit avant tout d'une livraison de matériel. Pour le laboratoire, il serait très souhaitable de voir des appareils suisses choisis et installés. Je n'ai pas besoin d'insister sur les avantages de cette solution qui permettrait aux ingénieurs turcs de s'habituer à nos appareils et qui les inciteraient par la suite à passer des commandes en Suisse. Je suis certain que les deux sociétés intéressées, Brown Boveri et Micafil, peuvent vous donner tous les renseignements nécessaires. J'attacherais du prix à ce qu'au moment où le nouveau gouvernement entreprend de lutter contre la crise économique et cherche à mettre au point un plan d'ensemble qui nécessitera l'aide des grands pays, la Suisse fasse un geste dès le début. Le moment me paraît particulièrement opportun.

Veillez agréer, Monsieur le Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

Sig. Eric Kessler

Annexes:

2 notices

*micafil
militaire!*